
ESSAIS ET NOTICES

QUE RESTE-T-IL DE « L'ERMITAGE » DE LA MARQUISE DE POMPADOUR ET DE MESDAMES DE FRANCE ?

Pour la plus grande partie des visiteurs, Versailles se compose du Palais, des deux Trianons, du Hameau et du Musée des Voitures. Un petit nombre daigne pousser jusqu'à la salle du Jeu de Paume ou jusqu'aux Menus Plaisirs, et c'est tout. On semble ignorer que la Cour pendant plus de cent ans s'est tenue à Versailles et que tous les grands seigneurs qui la constituaient, à commencer par les princes du sang, résidaient dans la ville qui était née autour du Palais. Si le visiteur a les loisirs de flâner à travers les rues il découvrira parfois sur une antique demeure une plaque de marbre avec quelque inscription : « Ecuries du Comte de Provence », « Hôtel des pages du Comte d'Artois », « Hôtel de Condé », « Hôtel de la Rochefoucauld », « ci-devant hôtel de Rochefort », etc., comme il apprendra que Bossuet vécut dans telle maison de la place Dauphine, que Fénelon écrivit le *Traité de l'éducation des filles* dans telle autre jouxte le Palais et que dans une autre encore « Jean de la Bruyère livra sa pensée aux hommes et rendit son âme à Dieu. » Toutes ces demeures aujourd'hui encastrées entre d'autres maisons se trouvaient jadis au milieu de parcs ou de jardins et avaient des communs devenus de nos jours immeubles résidentiels.

A la suite de l'établissement définitif de la Cour à Versailles et au fur et à mesure que le village devenait ville, le bois touffu qui

séparait le village de Versailles de celui de Montreuil disparaissait complètement pour faire place à de nombreuses propriétés et les plus beaux arbres de la forêt étaient conservés pour décorer ces parcs multiples. La plus belle et la plus somptueuse de ces propriétés fut le château de Clagny où Madame de Montespan passa de glorieuses années avant d'aller s'éteindre oubliée dans son domaine de Bourbon l'Archambault. De tous les parcs dont nous parlions tout à l'heure, un seul demeure dans son intégrité, c'est celui de la propriété de l'infortunée Madame Elisabeth qu'un riche étranger vient d'acquérir avec l'intention d'en faire un musée et de l'ouvrir au public. Il est une autre de ces illustres résidences dont la maison originelle est à peu près intacte et dont le parc trois ou quatre fois morcelé peut, grâce à des renseignements fournis par des travaux érudits, être reconstitué dans son unité primitive, c'est l'Ermitage de Madame de Pompadour.

Il n'est pas dans nos intentions de faire ici l'apologie ou le procès de la marquise de Pompadour. Ce que tous les historiens reconnaissent et qui est indéniable, c'est qu'heureuse ou malheureuse son influence sur le Roi fut considérable, que son crédit fut immense, que sa cour éclipsait celle de la Reine. Si elle semble, moins que Mme du Barry, avoir attaché d'importance à l'argenterie, aux bijoux et aux parures, elle eut un goût particulier pour les habitations. A Versailles, en tant que favorite en exercice, elle a son appartement en bonne place. Lorsqu'elle prendra sa retraite elle cédera cet appartement au duc d'Ayen, mais elle en conservera un autre au Palais et c'est là qu'elle mourra. On peut en outre citer une quinzaine de propriétés de la Pompadour. Ou bien ce sont de véritables châteaux comme Crécy-en-Brie, Choisy, Bellevue ou Ménars, de somptueux hôtels comme celui qu'elle possède à Versailles près du Palais, adossé aux réservoirs qui alimentent les bassins et où une entrée particulière lui permet d'accéder directement au Parc Royal, ou cet autre qu'elle a en plein cœur de Paris, l'Elysée-Bourbon ou bien de plus rustiques demeures telles que la Celle et les ermitages de Compiègne et de Fontainebleau ; en plein Parc aux Cerfs elle a une maison sans étage en fer à cheval (aujourd'hui hôtel de Chaulnes) composée d'une enfilade de salons appelée communément « la Colinette » parce qu'après la mort de la Pompadour, Colin son intendant y résidera ; enfin celle qui nous intéresse plus particulièrement et que nous allons présenter ici, l'Ermitage de Versailles.

Nous sommes en 1748, Louis XV est âgé de trente-huit ans, la Pompadour seulement de vingt-sept, mais elle est déjà toute-puissante. Depuis deux ans, elle a acheté le superbe château de Crécy où elle séjourne souvent et où elle donne des fêtes magnifiques, mais à ces fêtes sont conviés non seulement ses familiers mais aussi un grand nombre de personnes qu'elle est obligée de ménager pour conserver les faveurs du Roi. Elle commence à se lasser de Crécy trop majestueux et aussi trop éloigné de Versailles. Ce qu'elle souhaite maintenant posséder, c'est une demeure avenante et calme où, du Palais, elle puisse, selon son bon plaisir, venir se reposer quelques heures.

En bordure de l'ancien étang de Clagny, comblé depuis 1735, il existe un chemin surélevé appelé « Chaussée aux Bœufs » en contrebas duquel se trouve un jardin fort bien entretenu avec une pièce d'eau et un quinconce de grands arbres. Ce jardin appartient à l'architecte Gabriel qui a probablement l'intention d'y faire construire une maison d'habitation. Pour le moment il ne contient qu'une construction, l'humble maisonnette où loge Crosnier, un des jardiniers du Parc. Au cours de ses promenades la marquise a remarqué ce jardin et jette son dévolu sur lui. Bon gré, mal gré Gabriel doit le céder à la favorite qui, d'un coup de baguette de fée, l'agrandit cinq ou six fois. Il est vrai que pour ce faire elle a tous les crédits, toutes les autorisations et qu'elle n'hésite pas forte de son ascendant sur son royal amant, d'anticiper celles-ci. En effet par brevet du 1^{er} février 1749, Louis XV fait don à la marquise de Pompadour de six hectares qu'il détache du domaine royal, mais à cette époque une vaste habitation à simple rez-de-chaussée est déjà entièrement construite sur ce terrain et un parc à la française est dessiné, la pièce d'eau de Gabriel est agrandie, une petite ménagerie qui ne comprenait pas de fauves comme celle qui se trouvait dans le Parc à l'extrémité d'une des branches du Grand Canal, mais se contentait d'abriter des animaux rares, tels que ce faisan couleur de feu et de jaune d'or qu'y vit le prince de Croy, est aménagée ainsi que deux volières et une très importante basse-cour.

Certes si l'on en croit des témoins oculaires, des mémorialistes tels que le duc de Luynes, le prince de Croy ou le duc d'Argenson, le nom de baptême de l'Ermitage était parfaitement justifié. Com-

plètement ceint de murs impénétrables, protégé par de hautes futaies qui étouffaient les bruits de la ville et du Palais, à peine distant de celui-ci de quelques centaines de mètres et du Parc de 150 mètres au plus, on aurait pu à l'Ermitage se croire au cœur de la campagne la plus éloignée.

Trois chemins permettaient de se rendre à cette retraite. Lorsqu'on sortait du Parc par la grille du Dragon il y avait le Chemin aux Bœufs qui servait de limite sur tout un côté de la propriété, il y avait à l'autre extrémité le chemin de la Porte-Saint-Antoine sur lequel se branchait le chemin de l'Ermitage, c'était la route naturelle qu'empruntaient les carrosses ; il y avait enfin un petit chemin qui du bassin de Neptune aboutissait près de la ménagerie après s'être faufilé entre les propriétés de Brancas et de Chateaurenault. Ce chemin qui figure sur tous les plans dressés de 1755 jusqu'à la Révolution existe toujours dans une grande partie de son parcours et cela est excessivement important car il est certain que cette avenue discrète ; à l'écart des deux voies officielles, tracée en ligne droite, soit du Palais, soit de l'hôtel des Réservoirs à l'Ermitage avait été créée uniquement afin de permettre à la favorite de gagner sa résidence de campagne le plus rapidement possible et toujours à l'abri des importuns. Elle pouvait s'y rendre, soit dans sa chaise à porteurs, soit en vinaigrette, soit plus simplement à pied, le parcours n'excédant pas une dizaine de minutes.

Nous avons dit que l'Ermitage ne vit jamais se dérouler de fêtes somptueuses ni de brillantes réceptions. Pour celles-ci la Pompadour avait en effet son hôtel des Réservoirs ou à douze lieues de Versailles son château de Crécy. L'Ermitage fut uniquement conçu pour le repos et le délassement ; certes le Roi venait très souvent y souper, mais en très petit comité et si la marquise y traita des affaires importantes, ce n'y fut certainement qu'avec un seul interlocuteur à la fois. Si elle ne résida jamais à proprement parler à l'Ermitage, durant quinze années de sa courte vie, elle honora cette « thébaïde » de visites à peu près quotidiennes, y prenant maintes collations, et s'y attardant à la nuit dans la belle saison. Le petit parc doublé d'un jardin à la française était très attrayant avec ses allées bien tracées, sa pièce d'eau et ses bassins, ses arbres de toutes dimensions et de toutes espèces, c'était selon les contemporains une véritable oasis de calme et de fraîcheur. La Pompadour y fit encore de brèves apparitions durant l'hiver 1763-

1764 qui précéda sa mort, et il n'est pas téméraire d'avancer que durant les derniers jours de son agonie au Palais, son esprit dut souvent s'évader vers sa résidence préférée si proche où elle n'avait plus la force de se faire porter.

La marquise de Pompadour morte, l'Ermitage fait partie du lot d'héritage de son frère, le marquis de Marigny, surintendant des bâtiments royaux, qui en donne ensuite la jouissance au duc de la Vrillière ; à la mort de Marigny, l'Ermitage devient la propriété du comte de Maurepas, ancien ministre de Louis XV et de Louis XVI qui transporté du Palais mourant y rendra le dernier soupir, sa veuve restitue l'Ermitage à Louis XVI qui en fait don à ses tantes, Mesdames, filles de Louis XV.

Sur les dix enfants qu'il avait eus de Marie Leczinska, Louis XV avait compté huit filles. Les deux aînées étaient jumelles, Henriette et Elisabeth, cette dernière mariée à l'infant d'Espagne. Toutes deux moururent dans leur adolescence, Félicité mourut à l'abbaye de Fontevault, une première Louise mourut bébé, la seconde Louise entra au Carmel. En 1781 Mesdames de France se composaient donc d'Adélaïde, Sophie et Victoire. Sophie devait d'ailleurs disparaître en 1783. Il ne restait donc plus qu'Adélaïde et Victoire, et même peut-on dire qu'Adélaïde seule, Victoire étant à peu près éclipsée par son autoritaire aînée. On se représente toujours ces princesses éclatantes de jeunesse, de fraîcheur et de grâce, telles que les portraitistes du XVIII^e siècle, Nattier en particulier, se sont plus à les peindre à profusion, soit au naturel, soit très souvent sous la forme de déesses mythologiques où sous les surnoms symboliques que leur père s'était amusé à leur donner : L'Air, L'Eau, Le Feu ! Or à l'époque qui nous intéresse elles avaient atteint la cinquantaine, elles s'étaient empâtées et un célibat tenace avait influé péniblement sur leur caractère qui était devenu acariâtre.

Dès leur prise de possession de l'Ermitage, Mesdames transformèrent complètement le domaine, le jardin à la française disparaît pour faire place à un jardin anglais, la pièce d'eau de Gabriel qui avait été agrandie et cimentée par la Pompadour est comblée, des arbustes d'essences exotiques sont plantés ; pour justifier l'appellation de la propriété une cabane dans le goût des romans de Rousseau

et de Bernardin de Saint-Pierre à laquelle on donne le nom pompeux de « maison de l'ermite » y est élevée, une rivière sinueuse mais assez large pour que des barques puissent y glisser est creusée. Mesdames résident en principe à Meudon, mais elles passent la plus grande partie de leur temps à l'Ermitage et la maison de la Marquise qui n'était conçue que pour le passage devient un lieu de séjour. De plus l'ancienne maison du jardinier Crosnier est démolie et à sa place, en bordure de la Chaussée aux Bœufs, une habitation nouvelle en forme de fer à cheval avec deux étages est érigée. Une aile de cette habitation que des contemporains ont d'ailleurs connue existe encore, et par les parquets losanges similaires à ceux du Petit-Trianon et les cheminées Louis XVI qui la décorent on peut juger que cette habitation fut aisée et confortable.

Comme leur nièce Marie-Antoinette et peut-être un peu avant elle, Mesdames et leur petite cour composée de gens appartenant à la génération précédente se livraient à l'Ermitage à d'agrestes et pastoraux divertissements, elles y entretenaient une vacherie, une bergerie, un clapier et si elles firent disparaître les volières de Madame de Pompadour, elles conservèrent **par** contre le fameux poulailler dont la richesse avait fait frémir l'économe comte d'Argenson. Mais les réjouissances du Hameau si proche auxquelles elles n'étaient pas conviées ne manquaient pas d'exciter la convoitise de Mesdames Adélaïde et Victoire. Du côté de la route de la Porte Saint-Antoine à Trianon, leur domaine était bordé par une immense muraille haute de trois mètres (la Pompadour avait voulu de cette façon être bien chez elle à l'abri de tous indiscrets), les nouvelles propriétaires firent percer de temps en temps dans cette muraille inexpugnable des brèches avec de profonds fossés. Ces sortes d'ouvertures protégées étaient d'ailleurs courantes au XVIII^e siècle, on en trouve un certain nombre dans le Parc de Versailles, et elles sont appelées « ha... ha ». Ces brèches permettaient ainsi aux promeneuses de l'Ermitage de surveiller sans en avoir l'air les allées et venues des invités de la jeune souveraine.

Aux premières vagues de la tourmente révolutionnaire, Mesdames se réfugièrent en Italie d'où elles ne devaient jamais revenir, l'Ermitage vendu comme « bien national » fut acheté par un certain Rivet qui ne l'occupa jamais et le loua à un entrepreneur de fêtes publiques, celui-ci saccagea le jardin anglais et installa dans le parc des manèges, loteries et autres baraques foraines, il aménagea autour d'un des plus grands arbres une sorte de chemin de bois

et en colimaçon qui permettait de monter jusqu'au faite et moyennant deux sols on pouvait ainsi découvrir le Palais et la ville, mais une entreprise semblable s'étant installée à Trianon notre meneur de jeux fit faillite et laissa le domaine dans l'abandon le plus complet. C'est dans un état lamentable qu'en 1799 le général-baron •Dentzel en prit possession et après l'avoir remis en état l'habitation vingt-six ans durant. Devenu ensuite le fief d'un teinturier, l'Ermitage fut enfin racheté par un ancien page de l'Ecurie Royale, le comte de Sémallé qui par dévotion pour Mesdames qu'il avait connues se refusa absolument à occuper l'habitation principale et se contenta de faire aménager l'orangerie adjacente pour y demeurer. L'Ermitage appartient à la famille de Sémallé durant tout le xix^e siècle jusqu'à l'extinction de cette famille, les derniers héritiers de ce nom étant deux religieuses qui en firent don à leur couvent !

Que reste-t-il aujourd'hui de l'Ermitage ?

Il ne serait pas difficile en abattant quelques murailles de redonner à l'Ermitage de la Pompadour son unité originelle et un parc digne du passé historique de cette vénérable résidence pourrait également être reconstitué. Par suite des ventes et d'un triple morcellement l'Ermitage se trouve aujourd'hui divisé en trois parties bien distinctes :

L'habitation principale, son ancienne orangerie et environ la moitié du parc où l'on distingue encore la petite rivière creusée par Mesdames est un couvent, celui des Auxiliatrices.

Une autre portion du parc légèrement moins importante que la première appartient à un gros industriel, c'est dans cette partie que l'on trouve en parfait état de conservation un petit temple antique d'ordre corinthien. L'intérieur de ce temple est circulaire et la frise qui le contourne au sommet représente des animaux des fables d'Esopé reliés entre eux par des cygnes et des vases. Des spécialistes attribuent ce temple à Richard Mique, architecte particulier de Marie-Antoinette.

La troisième portion du parc appartient aussi au même industriel, mais forme une propriété distincte de la précédente, la superficie de cette dernière partie est d'environ un hectare, on y découvre des reliefs fort intéressants quoique certains d'entre eux soient

bien énigmatiques. Ce sont tout d'abord des bancs qui furent des témoins authentiques des fastes de Madame de Pompadour, puis l'aile restant debout de la construction édifiée par Mesdames en 1783 avec ses cheminées et ses parquets, et enfin un souterrain soigneusement voûté aujourd'hui muré à une dizaine de mètres de son orifice et dont on se demande où il pouvait conduire ; d'après son orientation il est raisonnable de penser qu'il remonte également à l'époque de la favorite de Louis XV et qu'il reliait l'Ermitage à l'hôtel des Réservoirs distant d'environ trois cents mètres.

MARC DE FONTBRUNE.